



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E91836

VALABLE JUSQU'AU 02/04/2027

ÉDITÉ LE

25/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 10 050

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SOISSONS 535380885

Siret : 535 380 885 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4408818-001-

Assurance Responsabilité Travaux :  
APRIL 24115704385

Assurance Responsabilité Civile :  
APRIL 24115704385

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : CASTEL CHAUFFAGE SN

50 BIS AVENUE D'ESSOMES  
02400 CHATEAU-THIERRY

Téléphone : 03 23 84 89 89

Fax : 03 23 84 12 26

Portable : 0608620365

Site Internet : <http://www.facebook.com/castelchauffage>

E-mail : [castelchauffage@orange.fr](mailto:castelchauffage@orange.fr)

Responsabilité légale :  
MERCIER ARNAUD CO-GÉRANT / SEILLER ERIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 28/11/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.